RCS : DOUAI
Code greffe : 5952

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DOUAI atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00675
Numéro SIREN : 817 446 198
Nom ou dénomination : ABEILL INTERIM

Ce dépôt a été enregistré le 10/05/2017 sous le numéro de dépôt 1292

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
de Douai

66 rue Saint Julien - BP 829
59508 DOUAI CEDEX
Tél : 0 891 01 11 11 - Fax : 03 27 88 40 49
www.infogreffe.fr/www.greffe-tc-douai.fr

RECEPISSE DE DEPOT

BDL VALENCIENNES
31 Avenue Clémenceau
59300 VALENCIENNES

V/REF :
N/REF : 2015 B 675 / 2017-A-1292

Le Greffier du Tribunal de Commerce de Douai certifie qu'il a reçu le 10/05/2017, les actes suivants :

Ordonnance du président en date du 09/05/2017
- Nomination de commissaire à la fusion ou à la scission

Concernant la société

ABEILL'INTERIM
Société par actions simplifiée
Abbaye des Guillemins
59127 Walincourt-Selvigny

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-A-1292 le 10/05/2017

R.C.S. DOUAI 817 446 198 (2015 B 675)

Fait à DOUAI le 10/05/2017,
LE GREFFIER



LISTE DES FACTURES

Toutes les factures, de l'utilisateur SC
, non filtrées

Factures				Règlements				
N° Facture	Date	Code Clt/Prov.	Requerant	TTC	MTT Regl.	Dev	M.R	Bque
R201705/6009	10/05/2017	4110016	ETUDE DE MAITRE JC MENNECIE	74.10				
R201705/6013	10/05/2017	FD/2017/704945792	Me Aimé-Laurent THERET	198.63				
R201705/6019	10/05/2017	41391402	Greffe du Tribunal de Commerce de C	37.06				
R201705/6020	10/05/2017		FRANCK GAMBIER	17.28	17.28	EUR	P	1
R201705/6031	10/05/2017	POLY100517	CABINET CONORTON	114.13				
R201705/6036	10/05/2017		SELARL E ROUVROY ET G DECLE	198.63	198.64	EUR	P	1
R201705/6060	10/05/2017		L.L.I.	198.63	198.64	EUR	P	1

Nombre factures 7 **Totaux TTC/Règlements EURO :** **838.46** **414.56**

Détails par mode de règlements P : 414.56

2015 B675

Greffe du Commerce DOUAI
59500 (nord)
Dépôt n°: 17/A/1192
Le :
Le Greffier :

2017 001431

TRIBUNAL DE COMMERCE DE DOUAI
Ordonnance du 09 Mai 2017

Nous, D. MOUY, Président du Tribunal de céans, assisté de Maître O. THOQUENNE, Greffier Associé,

Vu la requête, en date du 26/04/2017 de **Mr Jean Louis PLAYE,** représentant les sociétés :

- **L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE PAR L'INSERTION (ADEESSI)** dont le siège social est situé à WALINCOURT SELVIGNY – 59127 – Abbaye des Guillemins, immatriculée à la Sous Préfecture de Cambrai sous le Numéro W592005016,

- **ABEILL'INTERIM** dont le siège social est situé à WALINCOURT SELVIGNY – 59127 – Abbaye des Guillemins, immatriculée au R.C.S. de DOUAI sous le numéro **817 446 198**

Vu les motifs y exposés,

Vu les dispositions des Articles L.236-10, R236-6 et R.225-7 du Code de Commerce.

Nommons, en qualité de Commissaire à la scission :

■ ***AUDIT CONSULTANTS***
10 Rue du Beffroi
59400 CAMBRAI

Disons qu'il en sera fait dépôt au Registre du Commerce et des Sociétés.

Disons que du tout il sera dressé rapport, lequel sera déposé par le requérant ou le mandataire désigné, en annexe du Registre du Commerce et des Sociétés.

Annule et remplace l'ordonnance n°2017001238 du 18/04/2017

Fait à DOUAI, le 09/05/2017

Le Greffier,

O. THOQUENNE

Le Président,

D. MOUY

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DOUAI

Les soussignés :

- **La société Groupe ACCES**, représentée par Monsieur Jean-Louis PLAYE, agissant en qualité de Présidente du Conseil d'Administration et au nom de **l'Association pour le Développement d'une Economie Sociale et Solidaire par l'Insertion (ADEESSI)**, Association loi 1901, dont le siège social est sis Abbaye des Guillemins 59127 WALINCOURT SELVIGNY, immatriculée à la Sous-Préfecture de Cambrai le 10 octobre 2012 sous le n° W592005016,

- **l'Association pour le Développement d'une Economie Sociale et Solidaire par l'Insertion (ADEESSI)**, Présidente, elle-même représentée par Monsieur Jean-Louis PLAYE, agissant en qualité de Représentant permanent, agissant au nom de la société **ABEILL'INTERIM**, Société par actions simplifiée, au capital de 1 000 euros, dont le siège social est sis Abbaye des Guillemins 59127 WALINCOURT SELVIGNY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DOUAI sous le numéro 817 446 198,

ont l'honneur de vous exposer ce qui suit :

L'Association pour le Développement d'une Economie Sociale et Solidaire par l'Insertion (ADEESSI), Association loi 1901, dont le siège social est sis Abbaye des Guillemins 59127 WALINCOURT SELVIGNY, immatriculée à la Sous-Préfecture de Cambrai le 10 octobre 2012 sous le n° W592005016,

et la société **ABEILL'INTERIM**, Société par actions simplifiée, au capital de 1 000 euros, dont le siège social est sis Abbaye des Guillemins 59127 WALINCOURT SELVIGNY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DOUAI sous le numéro 817 446 198,

étudient un projet d'apport partiel d'actif aux termes duquel la société l'Association pour le Développement d'une Economie Sociale et Solidaire par l'Insertion (ADEESSI) ferait apport à la société ABEILL'INTERIM de l'intégralité de ses actifs liés à l'exploitation de la branche complète et autonome d'activité de mise à disposition provisoire d'utilisateurs des salariés en fonction d'une qualification connue qu'elle embauche et rémunère à cet effet conformément à la loi, moyennant la prise en charge par la société **ABEILL'INTERIM** du passif correspondant et l'attribution à l'Association pour le Développement d'une Economie Sociale et Solidaire par l'Insertion (ADEESSI) de 4 127 actions créées à titre d'augmentation de capital.

C'est pourquoi les requérants ont l'honneur de vous demander, conformément aux dispositions des articles L. 236-10 et L. 236-22 du Code de commerce, de bien vouloir désigner un Commissaire à la scission, chargé d'établir un rapport pour l'ensemble de

l'opération conformément à l'article R. 236-6 alinéa 2 du Code de commerce, également chargé, conformément aux articles L. 225-147, L. 236-10 dernier alinéa et L. 236-22 du Code de commerce, d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des apports en nature devant être effectués par l'Association pour le Développement d'une Economie Sociale et Solidaire par l'Insertion (ADEESSI) à la société ABEILL'INTERIM, et d'en faire rapport.

Fait à WAINCOURT-SEUIGNY
Le 06/04/17

Pour ADEESSI
Groupe ACCES
M. Jean Louis PLAYE

Pour la société
ABEILL'INTERIM
M. Jean-Louis PLAYE